

UNION POUR NOGENT AVEC GILLES HAGÈGE ET FRÉDÉRIC LAMPRECHT

8 sièges
Opposition



Gilles
HAGEGE



Tiphaine
ARMAND



Frédéric
LAMPRECHT



Carole
PRADES



Dominique
TRÉVISAN



Isabelle
GUIMARD



Thomas
OLIVE



Marie-Christine
NUNGESSER

NOTRE RECOURS- SANTE ET REFLEXION SUR LA PISCINE

Nous vivons depuis plus d'un an avec la Covid et nous comptons à présent sur la vaccination pour nous sortir progressivement de cette situation qui a bouleversé nos vies et pour certains d'entre nous durement. Toutes nos pensées vont aux personnes souffrant de cette situation, sur le plan de la santé, mais aussi sur le plan économique et social.

Pour soutenir nos commerçants et favoriser le lien entre les Nogentais, nous nous sommes associés au lancement de l'application gratuite « Mieux vivre à Nogent ». Elle est destinée à tous les Nogentais, aux commerçants, artisans et prestataires de service à la personne. Nous vous invitons à télécharger cette application sur vos smartphones.

Pour vous tenir informés des avancées du recours déposé pour faire annuler les élections, nous sommes dans l'attente de la délibération du tribunal administratif de Melun, à l'heure où nous écrivons cette tribune. En attendant, nous avons obtenu **une première victoire** par une décision du juge des référés du TA de Melun, obligeant le Maire à nous laisser consulter les procurations qu'il détenait depuis juin 2020 et qu'il avait jusqu'alors refusé de nous communiquer. C'est une première en France qui fera dorénavant jurisprudence pour toutes les autres élections.

Enfin, **le groupe de l'opposition Union pour Nogent mène une réflexion sur la réouverture de la piscine,** au centre des préoccupations de nombreux Nogentais comme l'illustre la pétition citoyenne en cours de circulation appelant à laisser le bassin extérieur ouvert.

Conformément à nos volontés, le Maire a autorisé la réouverture du bassin intérieur. **Cependant, le débat se poursuit sur l'ouverture du bassin extérieur pour tous.** Nous sommes conscients des enjeux

financiers et écologiques qu'une réouverture représente mais nous considérons aussi pleinement les conséquences sur la santé des Nogentais.

Dans son communiqué du 25 janvier dernier à l'attention du Directeur de l'APHP concernant la suppression de la chirurgie cardiaque à l'hôpital Mondor à Créteil, le Maire fait part de sa position : **« Lorsque le financier prend le pas sur la politique de santé, cela ne peut que préoccuper les patients potentiels mais aussi les élus de notre territoire ».** Y aurait-il donc deux poids deux mesures ? Rappelons que la majorité des villes en France a compris l'importance du sport et de la natation en particulier pour leurs concitoyens, et a choisi de laisser leurs bassins ouverts pour répondre aux recommandations du plan national de santé publique.

Par ailleurs, rappelons que l'ouverture du bassin extérieur chauffé l'hiver date d'au moins une douzaine d'années. Faut-il donc autant d'années pour que le Maire, déjà en place à l'époque, prenne conscience du coût économique et écologique d'une telle ouverture ?

Nous ouvrons ainsi le débat avec vous, les Nogentais, qui êtes les premiers impactés par les décisions. En cette période difficile où beaucoup d'entre nous sommes en difficulté psychologique et physique, **la réflexion doit être menée globalement -tous ensemble- et sur la base de chiffres que nous réclamons auprès du Maire.**

contact@unionpournogent.fr

**Gilles Hagège, Tiphaine Armand, Fred Lamprecht,
Carole Prades, Dominique Trévisan, Isabelle Guimard,
Thomas Olive et Marie-Christine Nungesser**